



ASSOCIATION

Joseph Sauvy

Mise en concurrence

CAHIER DES CHARGES

Indications Générales – Description des fournitures

Représentant légal : M. Yves BARBE, Directeur Général.

Fourniture d'Energies : Electricité – Gaz naturel

DATE LIMITE DE RECEPTION DES OFFRES

Le jeudi 15 juin 2023 à 12h00 - Délai de rigueur.

Le présent document comporte 10 pages numérotées de 1 à 10

X

Sommaire

1. OBJET DE LA MISE EN CONCURRENCE.....	3
2. CONTEXTE DU PROJET	3
2.1. Présentation de l'association.....	3
2.2. Objectifs du projet	3
L'association se donne pour objectifs :	3
3. ENGAGEMENT DES CANDIDATS.....	4
4. DETAIL DES PRESTATIONS.....	4
4.1. LOT 1 : Fourniture d'électricité	4
4.2. LOT 2 : Fourniture de gaz naturel	4
4.3. Délais de livraison	4
4.4. Contact client.....	4
5. CONDITIONS FINANCIERES DETAILLEES.....	5
6. CARACTERISTIQUES ESSENTIELLES	5
6.1. Suivi du planning et délai d'exécution.....	5
6.2. Date limite de réception des offres	5
6.3. Délai de validité des offres	5
6.4. Lieu d'exécution.....	5
7. LES CANDIDATURES ET LES OFFRES	5
7.1. Présentation des candidatures et des offres.....	5
7.2. Documents contractuels.....	6
8. EXAMEN DES CANDIDATURES ET DES OFFRES	6
8.1. Critères de sélection des offres	6
8.2. Dispositions communes.....	6
9. CONDITIONS D'ENVOI OU DE REMISE DES PLIS	6
9.1. Transmission sous support papier	6
9.2. Transmission électronique.....	7
10. COMMUNICATION DES RESULTATS.....	7
11. RESILIATION ET FIN DE MARCHE	7
12. RECOURS.....	7
ANNEXE 1.....	8
ANNEXE 2.....	9
ANNEXE 3.....	10

1. OBJET DE LA MISE EN CONCURRENCE

La présente mise en concurrence des différents prestataires pour la fourniture d'énergies électrique et gaz naturel pour les établissements de l'association Joseph SAUVY et ses groupements listé en annexe1 et 2.

2. CONTEXTE DU PROJET

2.1. Présentation de l'association

L'Association Joseph SAUVY est une association loi 1901 à but non lucratif comprenant 18 sites répartis sur l'ensemble du département des Pyrénées-Orientales. Elle intervient sur un large champ du secteur médico-social. Sa spécificité réside dans la diversité des prises en charge et des réponses apportées aux usagers et à leur famille.

L'association repose sur des directions de plateformes et de dispositifs qui assurent chacune la gestion d'un groupe d'établissements. Un certain nombre de ces établissements, accueillent des usagers en situation de fragilité soit en hébergement permanent, en hébergement temporaires ou en accueil externe. Pour ces établissements et services de l'Association et des groupements dont elle a la gestion, nous souhaitons mettre en place un contrat cadre de fourniture d'électricité et/ou de gaz naturel.

2.2. Objectifs du projet

L'association se donne pour objectifs :

- Contracter pour l'année 2024 des contrats de fourniture d'énergie électrique et gaz naturel pour ces établissements.
- 2 Lots font partie de ce marché :
 - o 1° / Fourniture d'électricité
 - o 2° / Fourniture de Gaz naturel

Prérequis de l'offre proposée :

- Les offres pourront portées sur l'un des lots ou les deux lots.
- Durée : 1 an
- Offre prenant en compte le dispositif ARENH
- Réponse impérative pour le 15 juin à midi.
- Attribution le 15 juin après-midi.

Les offres devront mettre en avant :

- Une réponse financière claire et adaptée au présent cahier des charges ;
- Une réponse détaillée par établissement ou point de vente dont liste en annexe ;
- Une consommation détaillée par point de distribution et globale par structure juridique ; (Cf. liste en annexe)
- Un système de tarif clair et simple par établissement, service ou point de distribution.

Le présent document a pour objet :

- De présenter les besoins avec leur spécificité ;
- De lister les établissements du périmètre de l'association Joseph SAUVY qui auront recours à ces fournitures, avec leur localisation et point de distribution, leur besoin en puissance électrique ou leur consommation en gaz naturel, et toute spécificité technique pouvant impacter la fourniture proposée.

3. ENGAGEMENT DES CANDIDATS

Les candidats devront :

- Répondre précisément et loyalement à ses spécifications considérées comme intangibles ;
- Fixer les conditions de mise en œuvre de la fourniture des énergies en question dans cet appel d'offre ;
- Indiquer les limites éventuelles, qu'elles soient techniques, géographiques, climatiques, conjoncturelles ou autres pourraient impacter ces fournitures.

Les candidats sont tenus à une obligation d'étude préalable des consommations sur l'ensemble des établissements entrant dans le périmètre du présent document. Il leur est fourni un listing des établissements et structures concernées avec leur PDL ainsi que le droit de récupérer leur consommation respective auprès d'ERDF.

Il devra notamment lister et quantifier les différents impacts de la fourniture proposée en fonction de l'existant et des consommation 2022.

Les candidats sont tenus au secret professionnel le plus absolu. Ils s'engagent en particulier à ne pas divulguer les informations contenues dans le présent document ainsi que toute pièce et toute information fournies durant la mise en concurrence.

4. DETAIL DES PRESTATIONS

Le présent cahier des charges concerne la fourniture de :

4.1. LOT 1 : Fourniture d'électricité

Périmètre : Ensemble des points de distribution listé en annexe.

Durée du contrat : 1 an

Tarification : Dispositif ARENH

Optimisation : Possibilité de modification de la puissance souscrite gratuitement au moins 1 fois par an.

Liste des établissement et point de distribution : Annexe 1

4.2. LOT 2 : Fourniture de gaz naturel

Périmètre : Ensemble des points de distribution listé en annexe.

Durée du contrat : 1 an

Liste des établissement et point de distribution : Annexe 2

4.3. Délais de livraison

Les candidats s'engagent à ce que la fourniture de ces fluides soit opérationnelle au 1^{er} janvier 2024.

4.4. Contact client

Les candidats devront proposer à l'association Joseph SAUVY un contact client qui sera l'interlocuteur unique au niveau commercial et technique. Cet interlocuteur sera le correspondant privilégié de l'association pour la gestion de l'évolution des services. Il apportera une information régulière de l'évolution des services offerts.

5. CONDITIONS FINANCIERES DETAILLEES

Les candidats présenteront la structure tarifaire détaillée des fournitures proposées en distinguant notamment les frais fixes (frais de mise à disposition, Abonnement, distribution, taxes etc.) et les coûts variables (molécules, distribution, acheminements, etc.)

Ils préciseront pour chaque établissement, service, ou point de distribution :

- Le principe de tarification : l'unité de facturation, les modalités de facturation, etc. ;
- Les tarifs proposés : prix unitaires ou globaux des différentes composantes du tarif proposé.
- Les éventuelles modulations calendaires (nuits, week-end, jours fériés, horaires, ...)
- Les éventuels dispositifs d'indexation des prix.
- Les éventuelles options tarifaires en fonction, par exemple, des volumes, des critères géographiques ou climatologiques ;

Le fournisseur est censé avoir inclus dans ses prix, tant unitaires que globaux, tous les frais et impositions généralement quelconques inhérents à l'exécution du marché.

6. CARACTERISTIQUES ESSENTIELLES

6.1. Suivi du planning et délai d'exécution

Début des fournitures : le 1^{er} janvier 2024.

6.2. Date limite de réception des offres

15 juin 2023 à 12h00

6.3. Délai de validité des offres

Le délai de validité des offres est à préciser : date et heure

6.4. Lieu d'exécution

Département des Pyrénées-Orientales (66) – Occitanie.

7. LES CANDIDATURES ET LES OFFRES

7.1. Présentation des candidatures et des offres

Les offres des candidats seront entièrement rédigées en Français et exprimées en EUROS.

Les candidats devront indiquer dans leur mémoire technique :

- Les conditions de mise en œuvre de la fourniture concernée ;
- Les garanties de temps de rétablissement (notamment en cas de panne en dehors des heures ouvrées) ;
- Une facturation par structure juridique et détaillée par établissements et point de distribution ;
- La possibilité de modifier les caractéristiques du contrat (puissances, type, etc..) sans surcoût ;
- Les normes et règlement régissant les interventions éventuelles du titulaire ;
- Les coordonnées du contact commercial et technique ;

7.2. Documents contractuels

- 1- Offre de marché dûment signée
- 2- Le présent cahier des charges signé et approuvé avec ses annexes.

8. EXAMEN DES CANDIDATURES ET DES OFFRES

8.1. Critères de sélection des offres

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères de pondération énoncés ci-dessous :

Critères	Pondération
1- Prix des fournitures y compris abonnements, distribution et charges.	60%
2- Conformité et précision de l'offre	40%
2-1 Niveau de Facturation clair et détaillé	20 %
2-2 Souplesse du contrat : Modification/résiliation	10 %
2-3 facilité de communication et de contact	10 %

8.2. Dispositions communes

L'attention des candidats est attirée sur le fait que toute offre inappropriée, irrégulière ou inacceptable sera éliminée.

Les offres irrégulières, inappropriées ou inacceptables pourront faire l'objet d'une mise au point.

IMPORTANT : Afin de faciliter l'analyse des offres et d'en assurer une bonne lisibilité il vous est proposé, en annexe, un support à compléter vous permettant de mieux présenter votre offre.

En cas de discordance constatée dans une offre, les indications portées en lettres sur l'acte d'engagement (total général) prévaudront sur toutes les autres indications de l'offre dont les montants pourront être rectifiés en conséquence.

9. CONDITIONS D'ENVOI OU DE REMISE DES PLIS

Les offres devront parvenir avant la date de réception indiquée sur la page de garde du document.

9.1. Transmission sous support papier

Les candidats transmettent leur offre sous plis cacheté portant les mentions :

Fourniture pour la fourniture d'énergie :
Electricité – Gaz naturel.
NE PAS OUVRIR

Les offres qui seraient remises ou dont l'avis de réception serait délivré après la date limite précitée ainsi que remis sous enveloppe non cachetée, pourront ne pas être retenues.

Les offres devront être remises contre récépissé à l'adresse suivante :

Association Joseph Sauvy
23 rue François Broussais- CS2007
66 028 Perpignan Cedex

9.2. Transmission électronique

Les offres doivent être transmises par voie électronique aux adresses mail suivantes :

samir.regragui@asso-sauvy.fr

copie à : calixte.reig@asso-sauvy.fr

10. COMMUNICATION DES RESULTATS

Tous les candidats, retenus ou non, seront avisés des résultats de la mise en concurrence.

11. RESILIATION ET FIN DE MARCHE

Le titulaire s'engage à ce que tout abonnement souscrit dans le cadre de ce marché soit résiliable :

- Les conditions de résiliation seront à préciser : préavis, conséquences financières pour l'association.
- Trois mois avant la date de fin de marché, ou avec un préavis d'1 mois à partir de la date de dénonciation consécutive à une faute grave,
Dans ce dernier cas tous les contrats seront résiliables de plein droit sans pénalité.

12. RECOURS

Instance chargée des procédures de recours et service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours :

Tribunal de Grande Instance de Perpignan

Place Arago - BP 80921 -
66020 Perpignan Cedex
Tel : 04.68.51.96.96



ANNEXE 1

Listes des établissements concernés pour la fourniture d'électricité

ANNEXE 1: ELECTRICITE

Energie	Société	Code	Etablissement	Site	Intitulé	PDL	Nombre de PDL
Electricité	ACTES	S04	ACTES Petit Magasin Narbonne	(vide)	(vide)	24118523876428	1
		S07	ACTES Petit Magasin Narbonne Administratif	(vide)	(vide)	24119247465404	1
			ACI EDLT 66	(vide)	(vide)	'50025848162162948	1
			ECOLE DE LA TERRE ACI	(vide)	Sainte Marie	24233574516477	1
	Nombre ACTES						4
	Association Joseph SAUVY	101	Appartement	(vide)	(vide)	24261360296247	1
			EHPAD "Rose de Montella"	Principal	(vide)	50017910021010	1
			Maison fonction	(vide)	(vide)	24291606362804	1
		102	EHPAD "Les Valbères"	Principal	(vide)	30002420078251	1
		103	EHPAD "Les Myosotis"	Principal	(vide)	30002420628260	1
		104	PUV "El Reparo"	Principal	(vide)	30002420832786	1
		106	EHPAD "Les Aïrelles"	Principal	(vide)	50070142108800	1
		107	PUV "Le Château de Nyer"	Principal	(vide)	50084659905811	1
		202	EA Les Espaces Verts du Littoral	Milerie	(vide)	30002620781819	1
				Principal	(vide)	24243415328985	1
		209	ESAT "La Roselière"	Principal	(vide)	24269464482897	1
		211	ESAT "Charles de Menditte"	Blanchisserie	(vide)	30002420681804	1
				PFC	(vide)	30002420839633	1
				Principal	(vide)	30002420779002	1
		213	ESAT "Joan Cayrol"	Administratif Cayrol	(vide)	30002420248902	1
				Forage 1	(vide)	24260202588779	1
				Maison	(vide)	24200723573292	1
				Pressing Perpignan	(vide)	24242546946429	1
				Vestiaire	(vide)	24260057870905	1
		214	ESAT "Les terres Rousses"	Administratif	(vide)	30002420804110	1
		302	Foyer de Vie de la Salanque	Principal	(vide)	30002420045190	1
		303	FOYER CHARLES MENDITES	(vide)	(vide)	24229956499223	1
		304	SAJ Couleur de vie	Principal	(vide)	24216063655675	1
		306	SAVS Charles de Menditte	Bureaux NYER	(vide)	24248914531370	1
		351	FAM "Les Pardalets"	Principal	(vide)	30002420556924	1
		352	EEPA PHV "L'olivieraie"	Principal	(vide)	30002420898908	1
		401	MAS "L'Orri"	Principal	(vide)	30002424053446	1
		501	Service d'Aide à Domicile	Antenne RIA	(vide)	24227206867735	1
				Antenne Rivesaltes	(vide)	24220260419151	1
		601	IME "Al Casal"	IME	(vide)	30002420887778	1
				UEEA ou UEEM?	(vide)	24207380541082	1
		602	IME "Aristide Maillol"	Pompage	(vide)	24248625161801	1
				Principal	(vide)	30002420073421	1
		603	IME "La Mauresque"	Principal	(vide)	30002420804221	1
		701	SESSAD Poc Y Mes	SESSAD Poc Y Mes 1	(vide)	24213313951499	1
				SESSAD Poc Y Mes 2	(vide)	24241678683999	1
		702	SESSAD "Endavant"	Principal	(vide)	24205933350413	1
		703					1
		705	SESSAD "Trait d'Union"	Principal	(vide)	24217510793350	1
		801	ITEP "Peyrebrune"	Principal	(vide)	30002420710627	1
		802	CAARUD - ASCODE	Principal	(vide)	24209406575824	1
		001	Siège	Principal	App Canet	24244283635708	1
					Borne Véhicule	24218957943810	1
					Sauvy Couloir Salle C	24221707610813	1
					Sauvy Etage	24221997046408	1
					Sauvy Informatique	24226049132402	1
	Nombre Association Joseph SAUVY						46
	GCSMS Centi	154	AJT "L'Oiseau Blanc"	Principal	(vide)	24292329930066	1
		155	EEPA PHV "Dina Vierny"	Principal	(vide)	50011252149162	1
	Nombre GCSMS Centre Gérontologie du Roussillon						2
	2PMS	S03	2PMS	(vide)	(vide)	50008538340442	1
	Nombre 2PMS						1
Nombre Electricité							53
Total général							53

ANNEXE 2

Listes des établissements concernés pour la fourniture de gaz naturel

ANNEXE 2: GAZ

Energie	Societe	Code	Etablissement	Site	Intitule	PDL	Nombre de PDL
Gaz	Association Joseph SAUVY						
		211	ESAT "Charles de Menditte"	Principal	(vide)	GI056664	1
		303	Foyer d'hébergement "Charles de Menditte"	Principal	(vide)	24276266203904	1
				Satellite	(vide)	24286830595570	1
		352	EEPA PHV "L'olivieraie"	Principal	(vide)	GI123388	1
		601	IME "Al Casal"	IME	(vide)	GI119838	1
		602	IME "Aristide Maillol"	Principal	(vide)	GI056529	1
		801	ITEP "Peyrebrune"	Principal	(vide)	GI106639	1
Nombre Association Joseph SAUVY							7
Nombre Gaz							7
Total général							7

ANNEXE 3

Support à compléter pour votre offre

ANNEXE 3.1 : Tableau EXCEL « Prix Offre Electricité 2024 Nom Fournisseur » à vous adresser par mail

ANNEXE 3.2 : Tableau EXCEL « Prix Offre Gaz 2024 Nom Fournisseur » à vous adresser par mail

Lien des annexes :

<https://www.association-sauvy.fr/images/Diffusion/AnnexePrixOffreElectricite2024Nomfournisseur.xlsx>

<https://www.association-sauvy.fr/images/Diffusion/AnnexePrixOffreGaz2024Nomfournisseur.xlsx>